



Coopérer pour créer l'avenir

SIÈGE SOCIAL
450, boul. Taschereau
La Prairie (QC) J5R 1V1

GESTION DE PATRIMOINE
1600, chemin de Saint-Jean
La Prairie (QC) J5R 0J1

450 659-5431
www.caisselaprairie.com

CONCOURS

« IMAGINE TA VIE EN COULEUR »

DE LA CAISSE DESJARDINS LA PRAIRIE

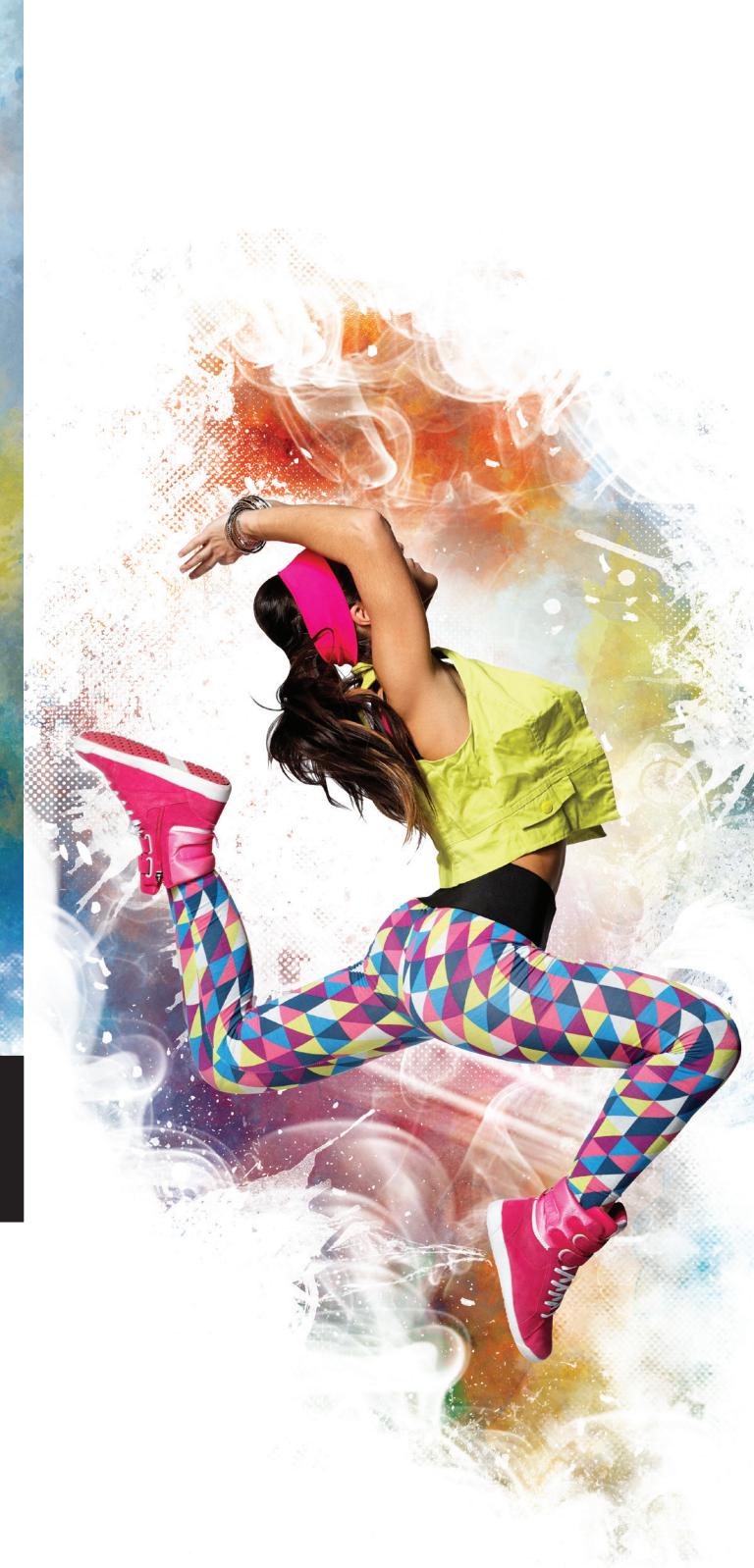
**20 000 \$ À GAGNER
EN BOURSES ET EN PRIX**

CONCOURS
BOURSES D'ÉTUDES
17 000 \$

CONCOURS « JONGLE
À TON AVANTAGE »
3 000 \$



Coopérer pour créer l'avenir



CONCOURS DES BOURSES D'ÉTUDES

DE LA CAISSE DESJARDINS LA PRAIRIE

17 000 \$
EN BOURSES
D'ÉTUDES

9 BOURSES DE
1 500 \$
Études universitaires

4 BOURSES DE
750 \$
Études collégiales

1 BOURSE DE
500 \$
Formation
professionnelle

Vous devez **obligatoirement** vous inscrire en ligne
WWW.CAISSELAPRAIRIE.COM

DATE LIMITÉE D'INSCRIPTION¹
SAMEDI 8 AVRIL 2017 À 13 H

¹Règlements et détails du concours disponibles à la Caisse et sur le site Internet du concours.

²Les employés, les dirigeants de la Caisse de même que leur famille immédiate ne sont pas éligibles à ce concours.

CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ² :

- Être membre en règle de la Caisse Desjardins La Prairie ou le devenir avant le 8 avril 2017 à 13 h;
- Être étudiant à temps plein (session Hiver 2017) dans un programme d'études professionnelles, collégiales ou universitaires. Joindre votre preuve d'études lors de votre inscription sinon votre candidature sera rejetée sans avis;
- Les quatorze (14) bourses d'études seront tirées au sort parmi les étudiants inscrits et présents à l'assemblée générale annuelle de la Caisse, le mardi 18 avril 2017 à 19 h, au Centre multifonctionnel Guy-Dupré, 500, rue Saint-Laurent à La Prairie;
- Les étudiants devront obligatoirement être présents. Pour ceux ne pouvant se présenter à l'assemblée générale annuelle de la Caisse, pour raison majeure, peuvent remettre une procuration à un parent ou à une personne majeure qui agira en leur nom lors de l'événement. Ce formulaire est disponible en ligne au www.caisselaprairie.com ou au www.desjardins.com/caisselaprairie.



CONCOURS « JONGLE À TON AVANTAGE »

UNE EXCLUSIVITÉ DE LA CAISSE DESJARDINS LA PRAIRIE
POUR LES JEUNES ÂGÉS DE 18 À 25 ANS

DANS LE CADRE DU PROGRAMME AVANTAGE MEMBRE DESJARDINS

LE PRIX COMPREND :

- Une paire de billets pour le spectacle VOLTA, dans les meilleurs sièges, sous le chapiteau, au Vieux-Port de Montréal;
- Transport aller-retour en limousine (départ et retour à la Caisse Desjardins La Prairie);
- Accès à la suite VIP du Cirque du soleil une heure avant le spectacle et pendant l'entracte;
- Vin, bière et hors-d'œuvre;
- Desserts à l'entracte;
- Programme de la soirée et souvenir VIP;
- Toilette et terrasse privées.

3 000 \$
EN PRIX

Les gagnants seront accompagnés de deux représentants de la Caisse Desjardins La Prairie.

CIRQUE DU SOLEIL
VOLTA



DATE LIMITÉE D'INSCRIPTION
SAMEDI 8 AVRIL 2017 À 13 H

À GAGNER : L'UNE DES TROIS (3) PAIRES
DE BILLETS POUR UNE SOIREE VIP

AU SPECTACLE VOLTA DU CIRQUE DU SOLEIL,
LE 9 JUIN 2017 À 20 H, SOUS LE CHAPITEAU,
AU VIEUX-PORT DE MONTRÉAL

CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ² :

- Être membre en règle de la Caisse Desjardins La Prairie ou le devenir avant le 8 avril 2017 à 13 h;
- Être âgé entre 18 et 25 ans en date du 9 juin 2017.

Prix non transférable et non monnayable. Si le prix ne peut être consommé par le gagnant, la Caisse le fera tirer au hasard parmi les participants du concours.

COMMENT PARTICIPER :

- Vous devez remplir le formulaire d'inscription disponible en ligne seulement au www.caisselaprairie.com ou au www.desjardins.com/caisselaprairie;
- Les trois (3) gagnants seront tirés au sort parmi les jeunes inscrits et présents à l'assemblée générale annuelle de la Caisse, le mardi 18 avril 2017, à 19 h, au Centre multifonctionnel Guy-Dupré, 500, rue Saint-Laurent à La Prairie;
- Les jeunes devront obligatoirement être présents. Pour ceux ne pouvant se présenter à l'assemblée générale annuelle de la Caisse, pour raison majeure, peuvent remettre une procuration à un parent ou à une personne majeure qui agira en leur nom lors de l'événement. Ce formulaire est disponible en ligne au www.caisselaprairie.com ou au www.desjardins.com/caisselaprairie;
- Les gagnants devront obligatoirement présenter leur carte d'accès Desjardins à l'assemblée générale annuelle, le 18 avril 2017, pour se procurer leur prix.

Pour en savoir davantage et connaître tous les détails du concours, visitez le www.caisselaprairie.com ou le www.desjardins.com/laprairie.